

Fiers d'agir pour l'avenir des enfants

Journée dédiée au bien-être
et à la protection de la jeunesse

/ 2023

CENTRE INTÉGRÉ
DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX
DE LAVAL

La pratique des actions concertées en violence conjugale (PAC-VC): une vérification complémentaire ciblée

Par Marie-Eve Dionne, coordonnatrice
clinique au RTS
Karine Boucher, Criminologue RTS
Sébastien Dupuis, Chef de service RTS

PAC-VC

Contexte de la démarche

Statistiques 2021-2022:

- Nombre de signalements reçus en violence conjugale sous l’alinéa 38 C: **393**
- Nombre de signalements retenus pour des situations de violence conjugale sans intervention PAC-VC: **287**
- **73% : taux de rétention.**

C’est dans une perspective d’adapter les interventions en protection de la jeunesse lorsqu’on parle de violence conjugale, et d’offrir la bonne intervention au bon moment que naît une pratique d’actions concertées en matière de violence conjugale.

PAC-VC

C'est...

- Un partenariat avec 3 maisons d'hébergements pour femmes du territoire de Laval ainsi qu'avec l'organisme CHOC qui travaille avec des hommes présentant des comportements violents s'inscrivant dans une dynamique de violence conjugale;
- Des interventions rapides et concertées de la DPJ dans le cadre d'une vérification terrain à l'étape du signalement auprès des deux parents dans le but de les sensibiliser sur l'impact pour leur enfant de l'exposition à la violence conjugale;
- Référer les deux parents à la ressource appropriée à chacun d'eux afin qu'ils participent à une rencontre de sensibilisation sur la violence conjugale et qu'ils aient la possibilité de débiter un suivi auprès de l'organisme par la suite;
- La validation par l'intervenante PJ de la mobilisation des parents dans le processus par le biais de remises d'attestation aux parents qui confirment leur participation à la rencontre de sensibilisation

PAC-VC

Objectifs généraux:

- Agir en amont et prévenir la détérioration ou la cristallisation de la problématique au sein de la famille;
- Favoriser la reconnaissance du besoin d'aide et inciter la mobilisation de chacun des membres de la famille dans la recherche de solution aux problèmes présents;
- Établir un filet de sécurité auprès de l'enfant et sa famille;
- Diminuer le taux de rétention des signalements en lien avec l'exposition à la violence conjugale et prévenir la récurrence de signalements;
- Augmenter le nombre de références personnalisées vers les ressources spécialisées en violence conjugale et favoriser l'implication de ces ressources auprès des familles en difficulté;
- Développer une vision commune entre le besoin d'aide et le besoin de protection chez les intervenants œuvrant auprès des familles vulnérables;

PAC-VC

Critères de référence

Pour que la situation d'un enfant qui fait l'objet d'un signalement soit orientée vers une vérification complémentaire terrain ciblée en violence conjugale, elle doit remplir certains critères. Ces critères ont pour but de cerner les situations qui pourraient faire l'objet d'une référence versus celles qui nécessitent d'emblée la rétention d'un signalement en raison du danger pour la sécurité et/ou le développement de l'enfant. Ces critères sont:

Le signalement cible des difficultés bien circonscrites, soit les alinéas 38C.1 (exposition à la violence conjugale), 38C (conflit de couple) et/ou l'alinéa 38 E2 (Risques d'abus physiques/exposition à la violence conjugale).

La situation ne réfère pas à un risque d'homicide, de suicide ou à un niveau de violence élevée envers un des parents***

La famille ciblée ne présente aucun antécédent en protection de la jeunesse en lien avec de la violence conjugale.

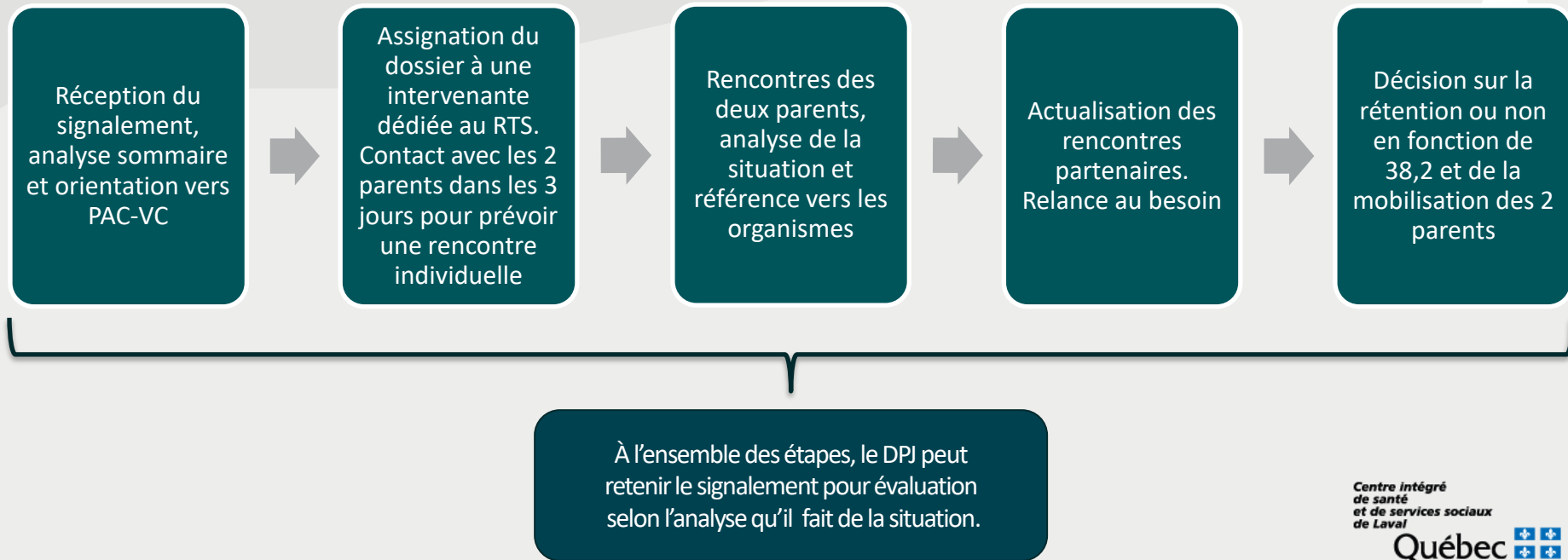
PAC-VC

Interventions

- Déterminer s'il y a présence de contrôle coercitif dans les situations de conflits parentaux (identifier les signes et comportements de violence conjugale, valider des faits);
- Estimation du risque d'homicide et de suicide pour l'ensemble des situations;
- Sensibiliser les parents aux divers impacts d'une exposition prolongée à la violence conjugale pour leur enfant;
- Favoriser la reconnaissance des parents en lien avec l'existence d'une dynamique de violence conjugale dans leur relation;
- Responsabiliser et mobiliser les parents afin qu'ils prennent les moyens pour mettre fin à la situation de possible compromission;
- Obtenir le consentement écrit des parents pour les référer à la ressource appropriée;
- S'assurer de l'actualisation de la référence
- Statuer sur la rétention ou la fermeture du signalement

PROGRAMME PAC-VC

OPÉRATIONNALISATION – Volet DPJ



PAC-VC

Bilan mai 2022 à août 2023

- Nombre de dossiers traités en PAC-VC à la DPJ: 258 enfants
- Nombre de signalements retenus suite à l'intervention PAC-VC: 18 enfants
- Nombre de références effectuées aux organismes partenaires : 193
- Nombre de mères ayant adhéré à un suivi avec une maison d'hébergement suite à la rencontre de sensibilisation: environ une femme sur deux.
- Nombre de pères ayant donné suite à un suivi avec l'organisme CHOC suite à la rencontre de sensibilisation: Entre 10 et 15

PAC-VC

Bilan mai 2022 à août 2023 (SUITE)

- La demande d'aide chez les hommes est une tout autre problématique sociale puisque ceux-ci sont moins enclins à demander des services. Il appert essentiel de mentionner qu'ils peuvent faire plusieurs demandes avant d'entamer une démarche concrète de changement. Cela explique le faible nombre de pères ayant donné suite aux services. Nous constatons depuis quelques mois que plusieurs pères rencontrés dans la PAC-VC, retournent vers l'organisme pour débiter un suivi, et ce, sans nouvelle intervention du DPJ. Il ressort également que lors de la rencontre avec CHOC, les pères référés par la PAC-VC démontrent une belle participation et ouverture à modifier des comportements violents.
- Les chiffres démontrent que les mères sont plus enclines à poursuivre un suivi avec les maisons d'hébergements. Elles adhèrent à des services pour elles, mais plusieurs ont également demandé que leurs enfants bénéficient de rencontres avec les intervenantes. Cela permet aux enfants exposés à de la violence de recevoir de l'aide adaptée et spécialisée à leurs besoins en lien avec la violence conjugale.
- La PAC-VC est une pratique avec des retombées majeures tant sur le plan de la diminution des signalements retenus en protection de la jeunesse, qu'au plan clinique pour les enfants vulnérables qui reçoivent maintenant des services. Il est encore trop tôt pour déterminer l'impact du PAC-VC sur le taux de récurrence de signalements. Cependant, considérant la collaboration des parents aux suivis dans les organismes et les derniers mois d'actualisation de la PAC-VC, nous émettons l'hypothèse qu'une faible proportion de ces familles seront signalées à nouveau.

PAC-VC

Bilan mai 2022 à janvier 2023 (SUITE)

- Les vérifications effectuées dans le cadre de la PAC-VC allègent de manière significative le service Évaluation/Orientation d'un nombre notable de situations que ce service aurait dû autrement évaluer.
- La rapidité d'intervention en violence conjugale qu'il nous est possible d'actualiser avec cette pratique a un effet mobilisateur majeur auprès des familles, puisque nous intervenons au moment de la crise dans le cycle de violence conjugale. Ce momentum dans l'intervention nous permet d'avoir accès à un portrait réaliste de la situation vécue par la famille, de bien évaluer le degré de dangerosité de la violence conjugale et de mettre en place les mesures appropriées. Il s'agit d'un élément clé de cette pratique.
- À travers la PAC-VC, les parents prennent conscience de la dynamique de violence qui est présente au sein de leur famille et l'intervention du DPJ permet une mobilisation significative pour remédier à la situation de manière concrète. La collaboration des parents aux interventions et leurs adhésions aux services et aux rencontres nous permettent d'affirmer qu'un filet de sécurité est mis en place autour des familles en situation de vulnérabilité.
- Tous les partenaires impliqués s'entendent pour dire qu'ils rejoignent des parents qui n'auraient pas fait de demande d'aide sans cette pratique. La PAC-VC rejoint une clientèle variée qui se trouve habituellement dans une situation d'isolement social, ce qui est un facteur de risque dans une dynamique de violence conjugale.

PAC-VC

Bilan mai 2022 à août 2023 (SUITE)

- Après plusieurs mois d'application de la PAC-VC, nous sommes en mesure d'affirmer que plusieurs enfants sont protégés et que les familles reçoivent des services appropriés à leur problématique. Cette pratique a également permis de développer une précieuse collaboration avec les organismes qui œuvrent en violence conjugale et qui étaient parfois plus hésitants à signaler des situations au DPJ. C'est un changement de pratique considérable pour les intervenants et des actions concrètes pour assurer la protection des enfants lavallois.